

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020

2020-07-01/08 - Budget Ville 2020 - Décision modificative n° 1.

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

L'objet principal de cette première décision modificative est de reprendre au budget 2020 les résultats et les restes à réaliser 2019, et d'ajuster les dépenses et recettes initialement votées au budget primitif.

Cette décision doit également prendre en compte le contexte particulier de la crise sanitaire et retracer, d'une manière comptable et financière, le transfert de la compétence assainissement et eaux pluviales à la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CA VGP).

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 135 725,95 €.

L'ajustement des recettes provient d'une opération d'ordre relative à la reprise des subventions d'investissement perçues (+4 K€) et de l'affectation du résultat 2019 pour 1,5 M€ et pour environ 1,6 M€ du budget assainissement.

Les ajustements de dépenses concernent :

- la réduction du montant du prélèvement prévu au titre de la loi SRU (-29 K€),
- deux subventions exceptionnelles versées respectivement à l'A.S. Volley-ball Vélizy (9 000 €) et au collège Saint-Exupéry (1 500 €), ainsi que le remboursement des voyages seniors et séjours scolaires annulés pendant la période de confinement (15 000 €),
- l'annulation des titres 2019 relatifs à la PFAC qui seront recouverts directement par la CA VGP (405 K€),
- la suppression des loyers des médecins et commerçants pendant la période de confinement (10,5 K€),
- le résultat transféré à la CA VGP (1,2 M€),
- une opération d'ordre relative aux amortissements (+ 60 K€).

Le solde des ajustements de dépenses et recettes est de 1,4 M€ environ. Il est viré à la section d'investissement.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 9 049 302,50 €.

Les principales modifications de dépenses sont relatives à :

- la reprise des restes à réaliser 2019 (+7,7 M€),
- l'inscription d'une provision globale afin de prendre en compte le surcoût des travaux liés à la crise sanitaire (+ 0,8 M€),
- l'excédent de fonctionnement 2019 du budget assainissement qui sera transféré à la CA VGP (0,6 M€),
- l'opération d'ordre relative à la reprise des subventions d'investissement perçues (+4 K€).

Les ajustements de recettes concernent :

- la reprise des restes à réaliser 2019 (+2,1 M€),
- le complément de subvention versé par le Conseil Régional dans le cadre de la construction du centre pluridisciplinaire Jean-Lucien Vazeille (+0,5 M€),
- la suppression de l'emprunt d'équilibre (-4,3 M€) ,
- la reprise de l'excédent de fonctionnement et des affectations des résultats 2019, y compris ceux issus du budget d'assainissement (10,7 M€),
- une opération d'ordre relative aux amortissements (+60 K€).

Le cumul des décisions budgétaires prises à ce jour modifiera la situation globale du budget 2020 comme suit :

Dépenses de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Dm1 Propositions nouvelles	Total
011	Charges à caractères général	14 661 100,00		14 661 100,00
012	Frais de personnel et charges assimilées	25 964 350,00		25 964 350,00
014	Atténuations de produits	5 322 100,00	-29 000,00	5 293 100,00
65	Autres charges de gestion courante	8 169 950,00	25 500,00	8 195 450,00
66	Charges financières	325 000,00		325 000,00
67	Charges exceptionnelles	62 500,00	1 642 225,95	1 704 725,95
023	Virement à la section d'investissement	4 860 000,00	1 437 000,00	6 297 000,00
042	Operations d'ordre de transfert entre section	3 600 000,00	60 000,00	3 660 000,00
TOTAL		62 965 000,00	3 135 725,95	66 100 725,95

Recettes de fonctionnement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Dm1 Propositions nouvelles	Total
013	Atténuations de charges	282 000,00		282 000,00
70	Produits des sces, du domaine et ventes diverses	4 797 500,00		4 797 500,00
73	Impôts et taxes	53 362 000,00		53 362 000,00
74	Dotations et participations	3 208 900,00		3 208 900,00
75	Autres produits de gestion courante	1 278 250,00		1 278 250,00
76	Produits financiers	350,00		350,00
77	Produits exceptionnels			
042	Operations d'ordre de transfert entre section	36 000,00	4 000,00	40 000,00
TOTAL		62 965 000,00	4 000,00	62 969 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 131 725,95	3 131 725,95
TOTAL CUMULE		62 965 000,00	3 135 725,95	66 100 725,95

Dépenses d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Restes à réaliser	Dm1 Propositions nouvelles	Total
20	Immobilisations incorporelles	975 900,00	737 856,49		1 713 756,49
204	Subventions d'équipement versées	1 479 250,00	69 000,00		1 548 250,00
21	Immobilisations corporelles	6 409 850,00	1 136 543,90	590 316,58	8 136 710,48
23	Immobilisations en cours	16 619 000,00	5 636 723,73	200 000,00	22 455 723,73
	Total des opérations d'équipements	65 000,00	90 304,87		155 304,87
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés			584 556,93	584 556,93
16	Emprunts et dettes assimilées	1 288 000,00			1 288 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00			2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	36 000,00		4 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		26 875 000,00	7 670 428,99	1 378 873,51	35 924 302,50

Recettes d'investissement (en €)

Chapitre	Libellé	Budget 2020	Restes à réaliser	Dm1 Propositions nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 810 000,00		479 000,00	3 289 000,00
16	Emprunts (hors 165)	4 300 000,00		-4 300 000,00	0,00
	Dettes assimilées (hors 165)				
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000 000,00			10 000 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés			7 743 269,88	7 743 269,88
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00			5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 300 000,00	2 062 000,00		3 362 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 860 000,00		1 437 000,00	6 297 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 600 000,00		60 000,00	3 660 000,00
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL		26 875 000,00	2 062 000,00	5 419 269,88	34 356 269,88
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 568 032,62	1 568 032,62
TOTAL CUMULE		26 875 000,00	2 062 000,00	6 987 302,50	35 924 302,50

Ci-joint en annexe les modifications apportées à la maquette du budget primitif 2020.

Un avis favorable, à l'unanimité (avec une abstention), a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement & Environnement et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 22 juin 2020.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n° 1 du budget 2020.